

**Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL**

Convocation du 23 juin 2022
Séance du 30 juin 2022

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS
 =====

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, DESORT Betty, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte.

Membres ayant donné pouvoir : Mme. CHARLET Jocelyne (pouvoir à FRASCA Geneviève)

**OBJET : Commission d'Appel d'Offres : Attribution du marché 2022-009 –
 Création de bureaux pour le CCAS de la ville de WAZIERS**

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 09 juin 2022 afin d'attribuer le marché de travaux pour la création de bureaux pour le CCAS de la ville de WAZIERS; consultation passée en procédure adaptée conformément au Code de la Commande Publique.

Les prestations sont divisées en lots séparés comme suit :

- Lot 1 : Menuiseries extérieures et intérieures
- Lot 2 : Doublage – Cloisons – Faux plafonds
- Lot 3 : Plomberie – Sanitaires
- Lot 4 : Chauffage et ventilation
- Lot 5 : Electricité – Eclairage

Critères d'attribution :

- Prix des prestations : 55%
- Valeur technique: 35%
- Respect planning prévisionnel: 10%

Nous avons reçu les offres suivantes :

- Entreprises THIS pour le lot 1
- DELEBECQUE pour le lot 1
- ENTREPRISE LOGEMENT RENOV pour le lot 2
- HECQUEFEUILLE pour les lots 3, 4
- IES pour les lots 3, 4
- PR3 BI pour les lots 3, 4
- ELEA pour le lot 5
- DEVRED pour le lot 5
- SAS OTG pour le lot 5

En application des critères d'attribution, il a été décidé d'attribuer les lots de la manière suivante :

- Lot 1 : DELEBECQUE pour un montant de 49 044.40 €
- Lot 2 : LOGEMENT RENOV pour un montant de 10 344.22 €
- Lot 3 : La société PR3BI pour un montant de 4 360 €
- Lot 4 : Société PR3BI pour un montant de 9 860.50 € HT
- Lot 5 : Société ELEA pour un montant de 6 782.78 € HT

Vote : L'Assemblée prend acte.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Laurent DESMONS

Publié sur le site internet le 22 juillet 2022
Envoyé en préfecture le 06 juillet 2022
Reçu en préfecture le 06 juillet 2022
Identifiant : 059-215906546-20220630-2022_102-DE